

L'atelier est introduit en rappelant que le sport scolaire est bien représenté par les différentes fédérations sportives scolaires placées directement sous la tutelle de la ministre de l'éducation nationale ou étroitement liées à celle-ci par un contrat d'association avec l'Etat.

L'environnement dans lequel s'expriment les compétences professionnelles des acteurs est complexe car il relève de relations internes avec les services de l'éducation nationale, mais aussi intermédiaires avec les partenaires naturels de l'école (services régaliens de l'Etat, collectivités territoriales) et de relations externes avec les autres fédérations sportives affiliées au ministère des sports, les comités olympiques et les partenaires privés.

Remarque : l'absence de représentants des fédérations de l'enseignement privé ne nous permet pas d'aborder leur situation dans l'atelier.

Sur le terrain de l'académie on identifie les acteurs suivants :

- Pour le premier degré : les présidents USEP (acteurs dont la fonction est bénévole). Ils sont souvent issus du monde scolaire et du corps des professeurs des écoles où des IEN ; les conseillers pédagogiques de circonscription et de département (ils sont professionnels rattachés à une cellule pédagogique de la DSDEN ou de la Circonscription).
- Pour le second degré : Les présidences de droits des instances de l'UNSS sont confiées par le texte aux Recteurs, aux DASEN et aux Chefs d'Etablissement, ils sont respectivement présidents du CRUNSS, du CDUNSS et de l'Association Sportive. La fédération UNSS est pilotée par des professionnels de l'éducation dont tout ou partie de leur service règlementaire s'exerce dans la fédération. Au niveau académique et au niveau départemental les directeurs occupent un emploi fonctionnel de conseiller technique des recteurs et des DASEN. Ils sont tous issus du corps des professeurs d'EPS. A l'échelle du district des professeurs d'EPS occupent des fonctions de coordonnateurs de district en lien étroit avec les services départementaux de l'UNSS. Leurs missions respectives sont détaillées par la note de service 2016-043 du 21-03-2016.

Cette nouvelle organisation territoriale fait apparaître un nouvel acteur auprès du recteur pour le sport scolaire dans le second degré. Ce positionnement semble générer aussi de nouveaux besoins pour répondre à la fois aux objectifs du plan national et aux projets territoriaux des académies et des départements. Le placement sous l'autorité des recteurs et des DASEN imposant de fait un devoir d'information et un devoir de rendre compte.

Le dossier du sport est le plus souvent confié à un IA IPR EPS pour une académie, englobant de fait le sport scolaire au cycle 3 et au cycle 4. Les IPR travaillent donc en relation étroite avec les IEN et les DASEN qui peuvent aussi porter ce dossier au niveau du département. Ils en assurent l'accompagnement et l'évaluation à la demande des recteurs et des DASEN.

Au-delà d'identifier les rôles et les missions de chacun des acteurs les participants font remarquer que la pluralité des publics concernés devait aussi inviter à réfléchir à une recherche de complémentarité pour assurer la co-animation et le co-pilotage territorial.

Remarques issues de l'atelier :

Formations initiale :

Des professeurs : Jugée inexistante, elle n'existe pas dans les maquettes des ESPE. Les professeurs d'EPS ont 3h00 sur un semestre du M2 pour co-animer une section de

l'association sportive avec le professeur tuteur. Aucune formation n'est proposée par les fédérations sportives scolaires en direction des publics étudiant.

Aucune formation n'est proposée pour connaître le fonctionnement associatif et sa forme dérogatoire dans le second degré.

Pour l'USEP 60% des cadres relèvent d'un contrat de droit privé et n'ont pas été formés.

Les Professeurs des Ecoles : La vie associative est quelquefois abordée dans le cadre des contenus de formation de l'Enseignement Moral et Civique.

Des Cadres :

Les Chefs d'établissements présidents des AS : Quelques académies proposent un accompagnement des adjoints devenant chefs sur un module de 6h00.

Les Cadres UNSS : recruté sur leur statut de PEPS, ils bénéficient d'une formation interne de la fédération dans le cadre de séminaires nationaux. Ils n'ont pas de culture du management et de l'encadrement au sein de l'académie.

Les IA IPR : Ne sont pas particulièrement formés aux fonctionnements des associations de loi 1901 et des fédérations mais ont une culture de l'encadrement.

Les Cadres de l'USEP : quelques accompagnements internes non formalisés

Quelques pistes pour la formation continue

A l'interne :

Développer une offre de souscription en fonction des besoins et des compétences à développer par les personnels de direction et de l'encadrement : Tous les publics pourraient être réunis ensemble au regard de l'expression de leurs besoins.

- Intégrer tous les CT aux formations de l'encadrement au sein des modules académiques des personnels de direction et d'encadrement.
- Développer une formation interne au sein de la fédération ou du MEN pour :
 - Comprendre la culture de l'encadrement du MEN pour permettre le positionnement et la compréhension de la chaîne hiérarchique
 - Proposer un magistère qui englobe toutes les fonctions ouvertes aux cadres de l'éducation nationale pour développer et organiser le sport scolaire
 - Imposer une formation dès la prise de de fonction, tutorat de la « nationale » ?
 - Former à la connaissance du « rendre compte », et au « conseil »
 - Former régulièrement aux enjeux éducatifs et de réussite scolaire du système éducatif
 - Développer de l'accompagnement numérique interactif
- ***En lien avec les conventions des fédérations nationales unisport :***
 - Elargir l'offre de formation au-delà des contenus disciplinaires autour des grands événements pour favoriser des échanges sur les dirigeants sportifs et le management.
 - Développer des certifications complémentaires potentiellement conventionnées dans un contrat d'objectif, reconnues par un certificat de compétence :
 - L'organisation financière de l'association
 - La gestion de projet
 - La communication